



**ÉLECTIONS  
À LA CPRP SNCF**  
*JE VOTE  
UNSA !*

**Madame, monsieur, chère et cher collègue,** depuis peu ou sans doute plus longtemps, vous êtes titulaire d'une pension de droit direct du régime spécial de retraite de la SNCF. Vous avez aujourd'hui à choisir parmi les listes de candidates et candidats présentés par les organisations syndicales pour élire deux représentants des pensionnés qui siégeront au conseil d'administration de la CPRP SNCF...

# ÉDITO



## LE MOT DE VOTRE ÉQUIPE UNSA

Que ce soit la première fois ou une nouvelle participation à cette élection, **vous avez à choisir** parmi les listes proposées celle qui, selon votre perception des enjeux de ce scrutin et vos attentes en matière de **maintien et d'évolution des droits acquis**, portera les aspirations et les revendications des retraités cheminots en matière de **protection sociale**, avec le maximum de chance de succès. Cette élection est importante pour **faire entendre la voix de tous les pensionnés** au travers de représentantes et représentants élus. Elle a lieu tous les cinq ans. Saisissez l'occasion d'affirmer **votre attachement** à votre régime spécial de retraite, à celui du régime de prévoyance et, in fine, à votre caisse autonome de Sécurité sociale : la CPRP SNCF. **Pour ce faire, votez !**



Pour l'UNSA-Ferroviaire, le sort des actifs n'est pas dissociable de celui des retraités. Bien au contraire, ils se renforcent mutuellement et sont l'aboutissement de cette essentielle solidarité.

**V**ous vous souvenez peut-être, parfois avec nostalgie, **des années d'activité professionnelle**

durant lesquelles vous avez côtoyé de nombreux collègues de travail. Vous avez sans nul doute tissé **des liens d'amitié** avec certains d'entre eux. De fait, vous gardez en mémoire **cette entreprise très spéciale**, car elle a développé **une culture de la solidarité et de l'entraide** qui s'incarne au sein de la grande famille cheminote. Les actifs d'hier sont les retraités d'aujourd'hui et de demain, ils se souviennent des **liens privilégiés** qui existaient entre les **différentes générations** d'actifs et de retraités. Cette solidarité intergénérationnelle est unique dans le monde des entreprises et constitue **une richesse** pour tous.

Il convient de **conserver et renforcer cette solidarité**, surtout après la fin du recrutement au statut actée au 1er janvier 2020.

Cette décision prise sous le premier quinquennat de l'actuel président de la République a porté **un rude coup** au corps social de l'entreprise. Elle fragilise notre régime spécial de retraite et de prévoyance. Aussi, **voter en cette circonstance** est plus qu'un acte civique, c'est l'expression d'un **attachement sans faille** à notre régime spécial. Cela permet aux salariés actifs encore au statut de **renforcer notre audience** auprès des différents partenaires de l'entreprise et des ministères de tutelle. **Ensemble**, actifs et retraités, nous serons **plus visibles** et plus forts !



Chère et cher collègue, votez pour la liste de l'UNSA et, si possible, faites voter vos anciens collègues !



## POURQUOI L'UNSA ?

L'UNSA-Ferroviaire est **la deuxième force syndicale** en termes de représentativité dans l'entreprise, aujourd'hui le Groupe public unifié. À l'issue des **dernières élections** professionnelles en 2023, l'UNSA-Ferroviaire a consolidé sa **forte représentativité** et se positionne de fait comme un **acteur incontournable** dans le cadre des **relations sociales**

avec l'entreprise, mais aussi avec les différents ministères en charge du suivi de notre **protection sociale** (retraite & maladie). L'UNSA porte l'ambition que sa liste de candidates et candidats soit plébiscitée pour **vous représenter** au conseil d'administration de la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la SNCF.



**Élection des représentants des retraités  
au Conseil d'administration de la CPRPSNCF**

**LISTE DES CANDIDATS**

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
<b>01 - DONTENVILL Denis</b>	<b>01 - GUILLAUMIE Chantal</b>
<b>02 - BLERVACQUE Éric</b>	<b>02 - GANTNER Monica</b>
<b>03 - GANTNER Marc-André</b>	<b>03 - PESTRE Édith</b>
<b>04 - RIVOAL Michel</b>	<b>04 - DECUIGNIERE Marc</b>